
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À LA BAIE MISSISQUOI

Bedford 10 juillet 2020 - L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) poursuit cette année encore sa campagne de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) auprès des usagers des rampes de mise l'eau de la baie Missisquoi.



Débuté en 2017 grâce au financement du Lake Champlain Basin Program (LCBP), ce projet vise à sensibiliser les plaisanciers sur les impacts des espèces exotiques envahissantes dans nos plans d'eau et à leur fournir des recommandations pour éviter la propagation de ces espèces d'un plan d'eau à l'autre. Le projet s'inspire du programme d'intendance des rampes de mise à l'eau (*boat launch stewards*) réalisé depuis plusieurs années aux abords du lac Champlain dans les États du Vermont et de New York.

Une menace à contrer

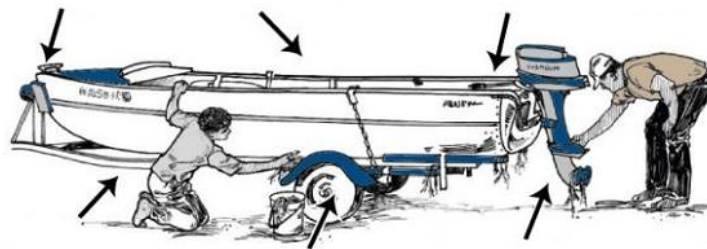
Une espèce exotique envahissante est une espèce qui se retrouve hors de son aire de répartition naturelle. Sa propagation peut constituer une menace pour la biodiversité indigène, mais aussi pour les activités récréotouristiques (comme la pêche, la baignade, la navigation, etc.) ainsi que pour certaines infrastructures comme que les prises d'eau potable.

Le lac Champlain compte 51 espèces exotiques envahissantes différentes. Dans la baie Missisquoi, on recense notamment la moule zébrée, le gaspareau, la lamproie marine, le cladocère épineux et le myriophylle à épi.

Prévenir l'introduction et la propagation des EEE est l'affaire de tous

Chaque usager des plans d'eau a un rôle à jouer dans la lutte contre les EEE. Il suffit de respecter les consignes d'inspection et de nettoyage des embarcations et des remorques à bateau. Autant les embarcations à moteur que les petites embarcations, tel un kayak ou un canot, sont concernées par ces mesures.

Du 9 juillet au 11 septembre, les agents de sensibilisation de l'OBVBM procéderont à l'inspection des embarcations et remorques à la rampe de mise à l'eau de la pourvoirie Courchesne à Venise-en-Québec. Cela permettra de localiser, d'identifier et de retirer les EEE qui restent accrochées aux embarcations pour ainsi prévenir leur propagation dans la baie Missisquoi ou vers d'autres plans d'eau. Des démonstrations de lavage de bateaux auront lieu le 22 et 23 août.



Depuis 2017, le projet a permis d'inspecter plus de 1 500 embarcations et d'intercepter plusieurs spécimens d'EEE dont le myriophylle à épi et la moule zébrée. La campagne d'inspection des embarcations a permis de plus de sensibiliser un nombre important d'usagers à l'importance de prévenir leur propagation et de répondre aux questions des passants en lien avec la baie Missisquoi, son bassin versant et les principaux enjeux qu'on y retrouve. Le succès des années précédentes a motivé la reconduction du programme cette année, avec un certain retard en raison des contraintes sanitaires.

Source :
Anthoni Barbe
Responsable des communications – OBVBM
514-404-5033